

**DÉBAT PUBLIC** sur le projet de CENTRE DE STOCKAGE RÉVERSIBLE PROFOND DE DÉCHETS RADIOACTIFS EN MEUSE/HAUTE-MARNE (Cigéo)

[15 mai ▶15 décembre\*]

\*avec interruption au mois d'août

// Novembre 2013 • N°73

# CAHIER D'ACTEURS

Les propos au sein du présent cahier d'acteurs n'engagent que leur auteur et sont totalement indépendants de la CPDP.



### Energic ST 52 55

Energic est une association d'entreprises, créée en 2007 suite à de nombreux échanges avec les Chambres de commerce et d'industrie des départements de Haute-Marne et de Meuse, les DRIRE et les GIP, les acteurs majeurs du nucléaire que sont AREVA, EDF, Andra et CEA, concernés par le projet d'enfouissement de déchets sur le site de Bure.

L'objectif a été à sa fondation par 4 membres, de pouvoir fédérer au-delà des frontières administratives départementales et régionales, les entreprises de ce territoire, créer un réseau, faire passer ces entreprises d'une fonction reconnue de sous traitant à des niveaux plus évolués et devenir des partenaires des activités liées au nucléaire.

Cette association regroupe aujourd'hui 105 entreprises soit 6500 emplois répartis sur l'ensemble du territoire pesant 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires.

Elle a une action et une vision transversale qui fédèrent les 2 départements.

Energic est devenue un acteur incontournable de la vie économique régionale.

#### contact //

Faouzi Doghmi : Président Florence Hutin Obara : Directrice

Siège social CCI de La Meuse - Parc Bradfer

55000 Bar-le-Duc

Tél. 06 80 89 68 80 Fax 03 29 45 47 42

# // Les marchés liés aux producteurs de déchets nucléaires et au projet Cigéo

Le projet Cigéo représente un enjeu majeur pour le développement de nos territoires et pour la France. Il n'est pas dans le rôle ni dans les attributions de notre association de se prononcer sur le projet auquel les entreprises font globalement confiance quant à sa pertinence et aux conditions de sécurité du stockage.

Le risque industriel zéro n'existe néanmoins jamais. Nous pensons qu'une contrepartie de ce risque doit être la réalisation des équipements et la gestion du site par des entreprises fiables, concernées par le projet, durablement impliquées dans le développement sécurisé de ce projet de long terme.

Les entreprises exogènes, à juste titre intéressées par le « gâteau » doivent s'appuyer sur le territoire et faire travailler les entreprise locales, pas seulement comme simples exécutants mais en développant l'ingénierie et la technicité. L'Andra souhaite à travers ce projet exporter son savoir faire en matière d'enfouissement de déchets. Cela doit constituer une opportunité supplémentaire pour créer sur le territoire un pôle de compétences spécialisées. Ce pôle serait une vitrine qui donnerait aux entreprises du territoire de nouvelles possibilités d'exportation de ce savoir-faire.

# // La situation actuelle

Nous avons depuis le début demandé que nos entreprises soient privilégiées, non pas en terme de prix mais en terme d'activité. Ce projet gigantesque et majeur pour la Nation doit avant tout profiter au territoire sur lequel il sera implanté.

Les aides au développement local des communes ne peuvent être suffisantes et ce projet ne peut être profitable qu'en termes d'activité économique locale et d'emplois durables.

Le chiffre d'affaires réalisé par nos entreprises pour les producteurs et leurs sous traitants de rang 1, voire de rang 2 est passé de 4 M€ à fin 2007 pour 64 adhérents à 27,4 M€ à fin 2012 pour 98 adhérents.

			2012				
Clients	1er TRIM	2e TRIM	3e TRIM	4e TRIM	TOTAL	2011	Ecarts
EDF	3 335 732 €	2 297 839 €	1 026 100 €	3 013 596 €	9 673 267 €	15 061 900 €	-36%
AREVA	1 078 996 €	410 184 €	471 993 €	2 101 232 €	4 062 405 €	4 040 000 €	1%
ANDRA	1 980 791 €	2 417 215 €	8 126 479 €	675 588 €	13 200 073 €	2 953 440 €	347%
CEA	58 993 €	0€	471 683 €	0€	530 676 €	90 000 €	490%
TOTAL	6 454 512 €	5 125 238 €	10 096 255 €	5 790 416 €	27 466 421 €	22 145 340 €	24%
Moyenne 2011	5 532 500 €	11 065 000 €	16 597 500 €	22 130 000 €			
Cumulé 2012	6 454 512 €	11 579 750 €	21 676 005 €	27 466 421 €		1	

Une partie de cette activité est réalisée dans des installations de bâtiments, donc affaires ponctuelles non renouvelables.

Les entreprises adhérentes sont de toutes tailles, quelques plus conséquentes, habituées aux gros marchés et ayant une part importante de leur activité à l'export, mais surtout de très nombreuses de petites tailles sans bien souvent les structures managériales, commerciales et qualiticiennes requises par les marchés du nucléaire.

## // Les réussites, les échecs, les craintes

Le chiffre d'affaires réalisé par les entreprises, des formations spécifiques au nucléaire (RCCM), la création d'une antenne du Ceidre à Saint-Dizier, l'ouverture du centre de stockage de pièces de rechanges de Velaines, des formations de maintenance nucléaire et de soudure en liaison avec l'Education Nationale, entre autres, ainsi que les projets d'EDF d'ouverture à Saint-Dizier d'une unité de maintenance de pièces de rechange, sont des points bien entendus très positifs.

Mais nous avons parfois l'impression d'avoir été un outil de communication pour les donneurs d'ordre plus que de vrais partenaires, et le chiffre d'affaires réalisé par nos entreprises dans ce contexte nous apparait bien faible par rapport aux besoins de la filière.

Nos deux départements vivent depuis de nombreuses années un déclin démographique et économique parmi les plus rigoureux de France, même s'ils comptent des entreprises de renommée internationale. Ce territoire vieillissant est menacé à terme de désertification.

Des structures industrielles et économiques existent à côté des acteurs majeurs du Nucléaire : La Manche avec La Hague, autour de Pierrelatte et de Marcoule, le pôle nucléaire de Bourgogne.

Le pôle de Bure avec Cigéo doit devenir un autre grand pôle du nucléaire et doit se faire autour et avec les entreprises locales.

L'objectif d'un chiffre d'affaires minimum de 60 M€ initialement souhaité semble aujourd'hui bien sous-dimensionné.

### // Nos attentes

Le développement économique de nos entreprises doit être un tremplin pour l'attractivité de cette région.

Une préférence bi départementale « Meuse - Haute-Marne » est indispensable ; une cause de territorialité devrait être explicitement actée dans nos rapports entre nos entreprises et les donneurs d'ordre.

Le modèle de concertation entre les grands donneurs d'ordre et nos entreprises doit être repensé et fiabilisé.

Ce projet doit être l'occasion de redynamiser le tissu industriel local, garder en la formant davantage la main d'œuvre qui a contribué au succès de nos entreprises, mais aussi devenir un pôle attractif pour du personnel hautement qualifié venant d'ailleurs.

Ce développement devra aussi se faire en tirant les compétences vers le haut. Nos départements sont parmi les plus pauvres en enseignement supérieur. Des formations diplômantes doivent être mises en place comme au Lycée Blaise Pascal de Saint-Dizier en environnement nucléaire, mais aussi par des liaisons avec des Ecoles d'Ingénieurs et/ou Universités.

Le projet Cigéo est un projet à très long terme, mais il faut bien comprendre qu'en particulier dans la situation économique actuelle, les entreprises et leurs dirigeants ont à faire face à la pérennité à court terme de leurs unités et que la gestion du quotidien est leur préoccupation première, et qu'elles sont responsables de nombreux emplois qu'il faut préserver.

L'aide concrète, active et permanente des grands donneurs d'ordre du nucléaire est indispensable. Ces donneurs d'ordre seront en grande partie la clef de voute de la pérennité de nos entreprises.